

Diagnostic différentiel

Psychiatrique :

- Trouble affectif bipolaire (voir le chapitre « Trouble bipolaire ») ; question d'exclusion concernant l'épisode maniaque : « Avez-vous déjà ressenti, pendant plus d'une semaine, une humeur nettement exaltée, un dynamisme excessif, un sentiment subjectif d'efficacité extrême ou un besoin de sommeil réduit ? »
- Trouble anxieux : les angoisses dominent le tableau clinique
- Trouble de l'adaptation : réaction à un événement stressant, durée des symptômes ≤ 4 semaines
- Démence : développement progressif, banalisation des déficits cognitifs, variations rapides de l'humeur
- Abus de substances et troubles addictifs
- Troubles de la personnalité

Organique :

- Maladies neurologiques
- Maladies endocrinologiques, p. ex. dysthyroïdie
- Maladies cardiaques et circulatoires

Dépression d'origine pharmacologique : déclenchée par la prise de médicaments ou l'utilisation de substances addictives

L'évaluation du **diagnostic différentiel** ne devrait être réalisée que par une personne spécialisée en psychiatrie ou en psychologie et sur la base des questionnaires validés.